



\_\_\_\_ Ville d'Osny

**Procès-Verbal du Maire**  
Jean-Michel LEVESQUE



**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 28 mars 2014**  
**à 20 H 30**

**Chapelle du Château de Grouchy**



**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 28 mars 2014**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

---

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du Conseil Municipal du vendredi 28 mars 2014.**

Le vingt-huit mars deux mille quatorze à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-quatre mars deux mille quatorze s'est réuni en séance publique.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Michel LEVESQUE, Mme Murielle DUFLOS, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Nicole SIEPI, M. David AIME, Mme Sylvie GUIGON, M. Jean-Claude PINQUET, Mme Maryse GINGUENÉ, M. Maurice DESCAMPS, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Sybil AUBIN, M. Jean-Marc CHAILLIOU, M. Claude MATHON, Mme Christine ROBERT, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Virginie BUSSON, M. Daniel HEQUET, Mme Christelle BENDADDA, Mme Wilmite GERVAIS, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Caroline OLIVIER, M. Maurice CZARNECKI, Mme Jennifer BALLAND, M. Laurent ACHITE-HENNI, Mme Jeanine VATIN, M. Lionel ROUX, Mme Céline LAURENT, M. Pascal-Eric LALMY, Mme Anne-Claire DEFOSSEZ, M. Dominique COUVREUR, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Laurence TREFENKO	à	Mme Nicole SIEPI
M. Franck GAILLOT	à	M. Jean-Claude PINQUET

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

Mme Christelle BENDADDA

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2014**

**SOMMAIRE**

1. Election du Maire.
2. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.
3. Election des Adjoints au Maire

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 28 mars 2014**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 28 mars 2014 à 20 H 30, sous la présidence de M. Jean-Michel Levesque, Maire.



**M. le Maire** : Mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue dans cette salle du conseil municipal. Les deux minutes de grâce ont été accordées mais je vois que toutes les personnes qui devaient être présentes sont effectivement à leur place. En ma qualité de Maire sortant, je vous indique que la réunion d'aujourd'hui est la première séance du conseil municipal après l'élection municipale du 23 mars 2014.

L'article L 21 21-7 du Code général des collectivités territoriales stipule que « lors du renouvellement général des conseils municipaux, la première réunion se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet ».

Les membres élus du Conseil Municipal ont donc été convoqués le lundi 24 mars pour la séance du 28 mars 2014. La convocation mentionne l'ordre du jour de la séance : élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, élection des adjoints au maire.

Je vais vous donner lecture des résultats constatés aux procès-verbaux de l'élection du 23 mars 2014 :

**Liste « Je m'engage pour Osny »**

conduite par Jean-Michel Levesque : **3 158** voix

Soit **55,65 %** des suffrages et 26 sièges

**Liste « Osny pour vous avec vous »**

conduite par Laurent Achite-Henni : **1 344** voix

Soit **23.69 %** des voix et 4 sièges

**Liste « Rassembler pour faire gagner Osny »**

conduite par Pascal-Eric Lalmy : **1 172** voix

Soit **20,66 %** des voix et 3 sièges

Je vais maintenant procéder à l'appel nominal des conseillers municipaux tels qu'ils ont été proclamés élus le dimanche 23 mars 2014.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et je déclare que les 33 élus sont installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux. Je propose que le secrétariat pour cette séance soit assuré par Christelle Bendadda, benjamine de l'assemblée. Elle sera assistée du secrétariat de la mairie.

Je vais vous donner lecture de l'article L 2122-8 du CGCT « La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal ».

Je transmets donc la présidence à M. Maurice Czarnecki, doyen des membres du Conseil.

#### **2014.15 Election du Maire**

M. Jean-Michel Levesque ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire.

**M. Czarnecki :** Je souhaite dire un mot. Je voudrais tout d'abord vous féliciter M. Levesque, d'avoir su conduire jusqu'à la victoire l'équipe « Je m'engage pour Osny ». Il est d'usage que la première séance du Conseil Municipal d'une nouvelle mandature soit présidée par le Doyen de cette assemblée. Certains considèrent qu'être le Doyen d'une assemblée est honorifique. Personnellement, j'aurais bien voulu laisser ma place à un plus jeune que moi car il y a tant de jeunes qui ne demandent qu'à s'exprimer. Pourquoi faire bosser les vieux alors que les jeunes ne demandent que ça ? Mais les coutumes sont ce qu'elles sont, alors, il faut les respecter. Selon certains philosophes de l'antiquité les anciens incarnaient la sagesse. En ce qui me concerne, je dois être l'exception qui confirme la règle. Mais je voudrais quand même dire ceci. Je souhaite que la mandature qui commence se déroule justement sous le signe de la sagesse et j'insiste bien sur le signe de la sagesse. Je serai vigilant tout au long de cette mandature. Durant cette campagne j'ai tout entendu, le meilleur comme le pire, je ne reprendrai aucun des chiffres qui ont été jetés à la rue, ni aucune des paroles qui ont été prononcées afin de mettre un doute dans l'esprit des gens et j'ai surtout retenu une chose : Tout le monde, tous les candidats, se sont accordés à dire qu'il fait bon vivre à Osny et qu'à Osny on y vit bien. Je voudrais que nous ayons tous la sagesse d'unir nos forces et nos idées afin qu'à Osny, les différentes ethnies, les différentes cultures, les différentes générations puissent se côtoyer et sachent se comprendre. Ayons la sagesse d'unir nos forces et nos idées, afin qu'Osny reste un véritable poumon vert de la communauté d'agglomération de la ville nouvelle et qu'Osny ne devienne jamais une forêt de béton. Je voudrai terminer sur une citation de Platon : « il n'y a rien de bon ni de mauvais sans ces deux choses : la sagesse qui est un bien et l'ignorance qui est un mal ». Merci.

M. Czarnecki remet l'écharpe et l'insigne à M. Levesque.

M. le Maire prend la présidence de la séance.

**M. Levesque :** Chers collègues, Mesdames et Messieurs, tout d'abord merci à Maurice Czarnecki d'avoir assuré la présidence de ce premier conseil municipal, qui officialise l'installation des élus, choisis par les électrices et les électeurs d'Osny. C'est la seconde fois que je reçois cette écharpe de Maire, mais cette seconde cérémonie revêt une toute autre symbolique, une plus grande importance que la première. Le 15 octobre 2011, Christian Gourmelen, me permettait d'être élu maire en me passant un relais solide, comme j'ai pu le répéter à maintes reprises. Que M. le Maire honoraire en soit encore remercié. Mais cette première élection n'avait pas eu en amont le piment d'une campagne électorale sur laquelle je reviendrai dans quelques instants. Ce soir, c'est le verdict sans appel des urnes qui m'apporte une pleine légitimité après 30 mois de travail en tant que Maire, travail mené avec une passion qui ne s'est jamais essoufflée et qui restera mienne pour les 6 années à venir. Depuis quelques mois, cette passion a été dynamisée par l'engagement d'une très

belle équipe composée de 32 colistiers et 2 « électrons libres », Virginie, Chantal, qui se sont mobilisées autour de moi et qui ont travaillé sans compter leur temps avec pour seule ambition, celle du bien-vivre à Osny. Ensemble, nous avons élaboré un programme ambitieux et réaliste en intégrant la poursuite des grands projets en cours. Ensemble, nous avons mené une belle campagne rude mais constructive, dure mais dans la bonne humeur. Ensemble, nous pérenniserons nos engagements sur les années à venir même si ces projets se poursuivront très certainement au-delà de la durée d'une mandature. Cet ensemble est et restera la réunion des 33 personnes du 1<sup>er</sup> au 33<sup>ième</sup> qui ont mené à cette belle victoire dimanche dernier. Car c'est bien cet ensemble qui participera à toutes ces réflexions menées autour du conseil municipal. Aujourd'hui et demain, l'équipe dynamique et soudée qui m'entoure poursuivra avec passion les engagements pris lors de cette campagne 2014. Que les 32 membres de cette liste municipale et les presque 300 membres du comité de soutien en soient remerciés du fond du cœur. Le choix des électrices et des électeurs a été sans appel et me permet d'endosser avec fierté le surnom de Monsieur 55% qui m'avait été moqueusement attribué par un dissident ici présent. A ce propos, je souhaiterais revenir sur le déroulement de la campagne électorale. Je tiens à remercier la liste concurrente traditionnelle menée par M. Lalmy. Je n'ai eu qu'à me féliciter de la haute tenue des relations que nous avons entretenues, dans un esprit hautement démocratique où la correction a été de mise. Il n'en fut malheureusement pas de même avec l'autre liste qui sur le fond n'a eu de cesse de créer un climat délétère assorti de mensonges et de contre-vérités. Quant à la forme, force a été de constater une méconnaissance certaine du code électoral en particulier en matière d'affichage où l'illégalité a dépassé les bornes. Cette liste qui se targue d'être la liste d'opposition majoritaire, a abreuvé d'informations fantaisistes les électrices et les électeurs, et compte tenu de sa manière d'opérer, et je la qualifierai plutôt d'opposition destructrice. Quoi qu'il en soit, la vérité est sortie des urnes. Sans en ajouter, je préfère en venir aux remerciements. Un grand merci aux électrices et aux électeurs qui via le chemin des urnes, ont donné au Maire sortant une légitimité électorale, une majorité confirmée, qui me permettra avec mon équipe de poursuivre notre mission dans l'intérêt de tous les Osnysois. Je vais donc conduire cette liste de l'engagement au service des Osnysois avec des fondations encore plus solides et avec l'ambition majeure de maintenir le bien-vivre à Osny. Détaché des échéances de la politique politicienne, détaché de toutes inscriptions à tel ou tel parti politique, avancer, gérer, réaliser, poursuivre, aider, développer, maîtriser, intégrer, apporter, sont autant de verbes qui animent l'équipe « Je m'engage pour Osny », et qui en font une équipe gagnante pour notre ville. Nous sommes donc là pour travailler ensemble. Encore et encore, je remercie les Osnysoises et Osnysois pour la confiance qu'ils m'accordent et je réaffirme que c'est avec enthousiasme et sérénité que j'ouvre avec vous tous cette nouvelle page du bien-vivre à Osny. Je vous remercie de votre attention. Comme il est de coutume je vais proposer de passer la parole aux têtes de liste des deux oppositions, M. Achite-Henni avez-vous une déclaration ?

**M. Achite-Henni :** Mesdames, Messieurs les élus, Chers Osnysois, je prends bien note du choix des électeurs, choix que je respecte mais je ne peux féliciter l'équipe qui a remporté les élections au regard des comportements indécents dont ont fait preuve certains de ses membres, ceci en totale opposition avec vos vœux de chic attitude 2014 prononcés



au mois de janvier. La liste « Osny pour vous avec vous » que j'ai l'honneur de conduire devient, oui, votre première opposition, une opposition qui se veut non politico-politicienne, mais une opposition d'orientations. Nous serons constructifs pour ce que vous n'avez pas été capables de réaliser à ce jour et à l'écoute des Osnysois quand ils vous auront jugé sur vos promesses. Nous serons présents sur tous les domaines pour ne pas décevoir nos électeurs et leur rapporter vos actions que nous espérons positives pour notre commune durant toute cette mandature.

M. le Maire donne ensuite la parole à M. Lalmy.

**M. Lalmy :** M. le maire, mes chers collègues, chers concitoyens qui êtes venus nombreux assister à l'installation du conseil municipal.

Permettez-moi d'abord, M. le maire, de vous adresser mes sincères félicitations républicaines. Vous connaissez mon profond attachement aux valeurs démocratiques sur lesquelles est fondée notre République. Je prends donc acte du résultat des urnes, même si ce n'est pas celui que j'espérais, et je m'y sou mets. Je voudrais, cependant, regretter la forte abstention qui a marqué ce scrutin, 44% d'abstention c'est presque la moitié du corps électoral qui ne s'est pas exprimée. Ainsi, je me dois de vous rappeler que vous n'avez été élu, en réalité, que par un tiers des électeurs inscrits. La responsabilité qui est la vôtre est donc grande, et j'espère que vous saurez être le maire de tous les Osnysois. Les électeurs ont massivement fait le choix d'un vote conservateur en portant leurs voix sur les deux listes de droite. J'y vois d'abord un vote de colère et de repli. On dit souvent que la colère est mauvaise conseillère, j'espère qu'ici à Osny nous ne vérifierons pas cet adage. Je ne souhaite pas votre échec, car ce serait celui de la ville, mais je le crains. Le projet que vous avez défendu ne porte pas de vision pour l'avenir de la ville, vous avez promis aux Osnysois d'être un maire gestionnaire. Vous avez six ans pour démontrer que c'est le bon choix pour la ville. Nous nous efforcerons, avec mes deux collègues, Anne-Claire Defossez et Dominique Couvreur, de mener une opposition politique car il n'y aura, en réalité, dans cette assemblée qu'une seule opposition politique. M. Achite a lui-même souligné durant la campagne que vous aviez le même programme, ce qui vous sépare est ailleurs.

Par contre, entre nous les choses sont claires, nous sommes de gauche et vous êtes de droite. Nous ne partageons pas, au-delà du socle républicain, les mêmes valeurs, le même projet pour la ville. Nous mènerons une opposition intelligente, respectueuse des personnes comme nous l'avons été tout au long de la campagne, et constructive car je crois que c'est bien le débat qui oppose une majorité et une opposition qui fait la force de la démocratie. Nous aurons d'autres rendez-vous électoraux pour mesurer l'opinion des Osnysois, soyez assuré que vous me trouverez à chacun de ces rendez-vous, en attendant 2020. Nous serons vigilants sur le respect des droits de la minorité et nous espérons que la parole de nos 1172 électeurs (je tiens ici à les remercier de la confiance qu'ils nous ont témoigné et à remercier les 32 colistiers qui m'ont accompagné dans cette aventure) j'espère donc que la parole de nos 1172 électeurs sera entendue dans cette enceinte, même si la loi électorale ne nous donne pas tout le poids de notre résultat dans les urnes. Permettez-moi de vous réitérer mes félicitations monsieur le maire pour votre élection, profitez-en, je ne serai sans doute pas aussi aimable tout au long du mandat.

## 2014.16 Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

La délibération est adoptée A LA MAJORITE, (4 abstentions du groupe « Osny pour vous avec vous » et 3 abstentions du groupe « Rassembler pour faire gagner Osny »).

## 2014.17 Élection des Adjoints au Maire :

L'élection des adjoints étant acquise, **M. le Maire** donne lecture du tableau du conseil municipal puis il procède à la remise des écharpes aux adjoints et à la remise des insignes aux Adjoints et aux conseillers Municipaux. Puis il informe l'Assemblée de la tenue du prochain conseil municipal le vendredi 4 avril à 20h30 et invite les listes de l'opposition à préparer pour cette séance la liste des représentants pour les organismes extérieurs dans lesquelles des membres de l'opposition seront nommés, ce qui facilitera les choses lors du prochain conseil municipal. En ce qui concerne les commissions municipales, M. le Maire annonce qu'il n'y aura que 3 commissions présidées par lui-même, qui seront composées de 15 membres de la majorité et 2 membres pour chacune des listes de l'opposition. Il précise que les tableaux correspondants seront joints avec la convocation du conseil municipal dès demain, et il demande un retour des propositions de l'opposition, si possible, pour le jeudi 3 avril.

M. le Maire signale que la date de la cérémonie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts se tiendra demain matin avec un bus qui partira à 12h de la Mairie pour éviter à chacun de prendre sa voiture. Il invite maintenant toutes les personnes à rejoindre la salle à manger pour la remise des médailles de la ville et partager le verre de l'amitié.

Mais avant, une halte sera faite dans l'escalier pour la traditionnelle photo de groupe.

M. le Maire déclare la séance close à 21H35.

Fait à Osny, le 19 mai 2014

Le Maire,



  
Jean-Michel LEVESQUE